Appuyé par l’Union européenne et mis en œuvre par un consortium formé par Oxfam, Avocats sans frontières (ASF), le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), le projet Renforcement de la société civile émergente (ROSE) aspire à renforcer le rôle de la société civile comme un acteur contribuant à la consolidation de l’Etat de droit et comme acteur de développement du pays.

**Termes de Références : Elaboration et mise en place de trajectoires d’accompagnement et de renforcement des capacités sur l’apprentissage entre pairs pour des associations de société civile.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Aperçu* | |
| Objectif | Elaboration et mise en place de trajectoire d’accompagnement et apprentissage entre pairs] |
| Date de démarrage | Décembre 2023  La mission ne doit pas dépasser les 4 mois d’exécution |
| Comment soumissionner : | Les candidats intéressés sont appelés à soumettre :   1. Une offre technique et financière 2. Le/les CV des consultants et toutes références pertinentes avec la mission 3. Un calendrier d’exécution détaillé |
| Délai | 08/10/2023 |
| Candidature à soumettre à : | contact.rose@oxfam.org |
| Lieu de la mission : | lieu :  Les accélérateurs de ROSE , les locaux des cinq partenaires relais ROSE et des associations appartenant à leurs écosystèmes |

1. **Contexte Projet**

Les dix dernières années ont permis aux organisations de la société civile, anciennes et émergentes, de se positionner comme acteurs de changement influents malgré les défis auxquels elles ont été confrontées. La consolidation de certaines composantes de l’espace civique et les acquis en termes de liberté individuelles et collectives, ont été le fruit de batailles menées essentiellement par la société civile au cours des dernières années. Par ailleurs, la pérennité d’un espace civique, ouvert, influent et surtout promouvant les organisations de la société civile, reste un défi dans la mesure où cela dépend des conjonctures politiques, économiques et sociales, mouvantes au niveau national et international.

Ces nouveaux défis confirment une nécessité (1) d’appuyer les dynamiques d’influence pour une meilleure représentativité des organisations de la société civiles vis-à-vis des décideurs et des différentes parties prenantes , de (2) rediriger le renforcement des capacités vers les nouveaux besoins de la société civile tout en adoptant une approche transversale dans l’analyse et le solutionnement des problématiques prioritaires auxquelles elles font face et (3) de faire valoir et d’appuyer les efforts des organisations, surtout émergentes, dans la mise en œuvre de projets créateurs de changement et dans la création de synergie et de mécanismes d’apprentissage et d’échange efficaces pouvant répondre aux défis actuels et urgents, sur tout le territoire.

Le programme "Renforcement de la société civile Émergente " (ROSE) en Tunisie aspire à accompagner et appuyer la société civile tunisienne dans ses efforts de garantir un environnement opérationnel favorisant, la participation, l’expression libre et la construction transformatrice de la société dans laquelle elle opère.

**1.1. Logique d’intervention du projet :**

|  |
| --- |
| ➢Objectif Général : La société civile émergente contribue à la consolidation de l’État de Droit et du développement en Tunisie |
| ➢Objectif Spécifique : Consolider le rôle de la société civile comme un acteur contribuant à la construction de l’État de droit et comme acteur de développement du pays. |
| (R).1 : Les acteurs de la SC améliorent leur responsabilité et leur gouvernance, approfondissent leur développement organisationnel et renforcent leur expertise thématique. |
| (R).2 : Les acteurs de la SC s'engagent activement pour la mise en œuvre de leurs agendas stratégiques à travers l'accès à des mécanismes de financement différenciés. |
| (R).3 : Les OSC accompagnées consolident leur rôle d’influence sur les politiques publiques de développement aux niveaux national et international. |
| (R).4 : Les acteurs de l’espace civique contribuent à sa pérennisation. |

**1.2 Cibles du projet ROSE :**

  Les groupes ciblés par le projet ROSE sont : 1) les OSCs constituées (émergentes, moyennement développées et développées) ; 2) les jeunes, 3) les réseaux, coalitions et mouvements ; et 4) les dynamiques non structurées.

De ce fait, le projet s’adresse à une cible finale globale d’environ 7250 acteurs travaillant sur les droits humains et le développement, ce qui correspond à 50% des organisations et des associations de la SC tunisienne actuellement répertoriées.

1. **Objectifs de la mission :**

**2.1. Objectif général**

Le projet ROSE aspire à établir une approche d'apprentissage entre pairs permettant aux OSCs de partager leurs connaissances et d'améliorer l’échange et la collaboration entre eux, leurs personnels, adhérents et volontaires. Les partenaires relais ROSE assurerons la mise en œuvre de cette approche. Ces partenaires sont les bénéficiaires du fond partenaires relais ROSE et sont considérés comme les acteurs clés du projet. Ces partenaires relais jouent un rôle essentiel dans la durabilité de la vision du projet à long terme en créant, entre autres, des espaces de rencontres et d'échanges entre les associations au niveau local/régional.

Avec le soutien de ces partenaires dans différentes régions dans lesquelles elles sont basées, les OSCs partenaires relais de ROSE s'engageront à parcourir une trajectoire de renforcement de leurs capacités sur les méthodologies et outils d’apprentissage entre pairs, réseautage et collaboration.

Il s’agira de concevoir des trajectoires de renforcement des capacités alliant théorie et pratique. Un parcours qui va leur permettre d’apprendre, expérimenter pour être en capacités concevoir par eux même de nouvelles pratiques d’échange de connaissance, de solidarité communautaires et de collaboration.

**2.2. Objectifs spécifiques**

La trajectoire de renforcement de capacités sur l'apprentissage entre pairs de la société civile vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Favoriser l'apprentissage entre pairs comme **une compétence distincte** et non un biais d’échange ;
2. Développer un réseau de confiance et **de collaboration** avec les OSCs apprenantes dans leur sphère d’influence ;
3. Améliorer la compréhension des défis et des opportunités auxquels les partenaires relais sont confrontés en valorisant **la réflexion commune critique** et l'analyse des contextes locaux ;

Il est essentiel de retenir que tout échange sur des expertises techniques ou thématiques propre aux mandas des partenaires sera utilisé comme un prétexte d’apprentissage sur les pratiques d’apprentissage entre pairs.

Cette mission n’a donc pas pour objectif d’améliorer les compétences des partenaires relais dans des thématiques spécifiques mais d’accroitre leur maitrise d’outils, reflexes pratiques et méthodes d’apprentissages entre pairs afin de les pratiquer dans leurs environnements respectifs locaux.

**4. Cibles de la mission :**

Le projet ROSE vise à renforcer les capacités de cinq (5) partenaires relais (avec une répartition régionale du nord ouest jusqu’au sud, grand tunis non inclut) du projet et par effet de cascade introduire leur apprentissage en l’expérimentant avec les OSCs (ou autres parties prenantes ) de leur localité/régions.

**Principaux éléments méthodologiques à prendre en considération**

* Les trajectoires de renforcement des capacités en terme d’apprentissage entre pair devraient être adaptés et **co-conçues** avec les partenaires.
* Les trajectoires seront mises en œuvre en altérant modules théoriques (sur l’apprentissage entre pairs) et phasage pratiques d’expérimentation et évaluation des outils et pratiques avec les partenaires locaux/régionaux.
* Les activités pourront se dérouler tant dans les locaux des partenaires relais que dans ceux des partenaires participants ou les accélérateurs de ROSE.
* L’approche méthodologique doit être ponctuée d’outils à dupliquer /expérimenter par les partenaires relais et une capitalisation de cet apprentissage doit prendre forme sur des support intelligibles.
* Des évaluations ponctuelles et pondérées doivent être considérer pour éventuels ajustement tout au long de la mission.

1. **Livrables attendus**

Pour l’ensemble de l’activité le/les consultant·e·s devraient élaborer et livrer :

1. Plan de l’activité : Un document détaillant les objectifs de l’action, le contenu des sessions, la durée de chaque session, les méthodes pédagogiques, les supports de formation, les outils et méthodes d’évaluations prévues, etc.
2. Matériel de formation : Tout le matériel de formation nécessaire, y compris les supports de cours, les présentations PowerPoint, les études de cas, les exercices, les vidéos, etc.
3. Rapports de suivi : Des rapports décrivant les progrès des apprenants et leur participation à l’activité.
4. Rapport final d'évaluation : Des rapports évaluant l'efficacité de la formation, y compris les résultats des évaluations prévues, les retours des apprenants, les observations et les défis réels pour l’apprentissage entre pairs.
5. Une partie intégrée dans le rapport final proposant un mécanismes à titre de recommandations pour la mise en place de communauté de pratiques aux niveau local.
6. Vidéo e-learning (réalisation et production prise en charge par ROSE) vulgarisant les méthodes et outils expérimentées (Leçons apprises, méthodologies, outils, etc. )

**6. Processus de soumission**

**Deadlines**

- Les offres doivent parvenir à ROSE au plus tard le 08/10/2023

**Eléments du dossier de candidature :**

Les éléments suivants doivent être inclus dans les soumissions :

- Au moins une mission de référence pertinentes réalisées précédemment par le prestataire, comparables en termes de contenu.

- Un document d'approche (offre technique), y compris un calendrier basé sur les présents termes de références

- Une offre financière incluant et détaillant toutes les dépenses y compris le transport et l’hébergement.

- CVs des consultants proposés, prouvant l'expérience et/ou les diplômes pertinents et toute références pertinentes par rapport aux objectifs de la mission.

**7. Calendrier des paiements**

La rémunération est tributaire de la soumission des livrables finaux conformément au calendrier. Aucun paiement ne sera fait d’avance.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| No. | **Etapes / livrables** | **% paiement** |
| 1 | **LIVRABLE 1**   * Note méthodologique et approche approuvés | [% 20] |
| 2 | **LIVRABLE 2**   * Plan du curriculum et matériel pédagogique * Tenue des formations | [%25] |
| 3 | **LIVRABLE 3**   * Rapport de suivi * *Contenu audio-visuel des formations* | [%25] |
| 4 | **LIVRABLE 4**   * Rapport final de l’intervention * Les rapports de suivi et évaluation | [%30] |
|  | | **100%** |

**7. Profils recherchés**

L'évaluation des propositions sera basée sur la pertinence des prestataires proposés, en fonction des critères suivants. Les propositions les mieux adaptées à la mission se verront attribuer le plus de points. Les compétences suivantes doivent apparaître clairement dans les propositions fournies.

**Requis** :

* Expérience pertinente prouvée dans la conception et la mise en place de modules de formation dans le domaine associatif.
* Connaissance approfondie du monde associatif, de ses objectifs, de ses missions et de son cadre légal en Tunisie.
* Expériences dans mise en place d’activités d’apprentissage entre pairs ou expériences similaires d’élaboration d’activités d’apprentissage entre pairs.
* Compétences ou expériences d’accompagnement en planification stratégique, communication associative, gestion financière et budgétaire.
* Capacité à animer des sessions de formation interactives et participatives.
* Compétences en évaluation de l'efficacité des modules de formation et en proposition d'améliorations.

NB : Les années de compétences et d’expérience en matière de renforcement des capacités ne sont pas mentionnées mais seront considérées dans l’évaluation des offres.

Le projet ROSE encourage les formateurs·trices voulant s’initier à la mise en place de processus d’apprentissage, par ailleurs les offres seront évaluées selon la même grille d’évaluation.

**Grille de sélection des prestataires**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critères | | Max.de points |
| Evaluation de l’offre technique/ document d’orientation | | |
| Expérience/ compétences | Expérience dans le renforcement des capacités (Formations, appui et accompagnement, conseil et orientation, facilitation etc.)  *(Nombre d’expérience+ qualité des contenus et de l’apprentissage)* | 20 |
| Expériences précédentes avec ou dans d’autres organisations de la société civile nationale ou internationale en matière d’apprentissage entre pairs | 20 |
| Pertinence et qualité des travaux antérieurs effectués | 3 |
| Maîtrise linguistique de l’équipe (Arabe et français) | 3 |
| Qualité technique | Qualité de la soumission : complète, bonne présentation et format, etc. | 4 |
| Qualité de la méthodologie des services et compréhension de la mission et de l’étendue du projet | 10 |
| Qualité et faisabilité du calendrier proposé pour la prestation des services et de la mise en œuvre | 5 |
| Qualité et expérience des ressources humaines clés affectées aux services+ affectation de ressources suffisantes | 5 |
| TOTAL : | | 70 |

1. **Soumission des candidatures**

Les offres doivent être envoyées exclusivement par courrier électronique avec pour objet "Plateforme projet ROSE" à [contact.rose@oxfam.org](mailto:contact.rose@oxfam.org) jusqu’au **08/10/2023** à 23h59.

Seuls les dossiers envoyés dans le délai requis à l’adresse du courriel communiquée seront examinés et seules les offres sélectionnées seront contactées.

1. **Autres conditions**

La publication de ces termes de référence ne constitue pas un engagement d'attribution de la part du projet ROSE ni ne l'engage à payer les frais encourus pour la préparation et la présentation d’une soumission.

ROSE peut prendre contact avec les soumissionnaires pour confirmer les coordonnées, les adresses, le montant de l'offre et pour confirmer que l'offre a été présentée pour cet appel à soumissionner.

9.1. Validité de la soumission

* La soumission est valable 90 jours à compter de la date du 15/09/2023 .Si cela n'est pas possible, le soumissionnaire peut proposer des délais différents.
* Si le soumissionnaire obtient le contrat, toutes les informations fournies dans la soumission et lors du processus de soumission et de négociation deviennent contractuelles.

9.2. Fausses déclarations

Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et complètes comme l'exigent le présent appel à soumissionner et ses annexes. Les fausses déclarations dans les offres constituent un motif de résiliation immédiate de tout accord avec le fournisseur. ROSE prend très au sérieux la fraude, les déclarations inexactes, la falsification, la manipulation, l'altération de faits et/ou documents, applique une politique de tolérance zéro à l'égard de tels comportements et peut choisir d'intenter une action en justice en cas de fausses déclarations de la part des contractants.

9.3. Conflit d’intérêt

Les soumissionnaires sont tenus de divulguer toute relation antérieure, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel à soumissionner et de l'attribution prévue du contrat. A défaut d’une divulgation entière et ouverte, ROSE pourrait procéder à la réévaluation des soumissions pour la sélection d'un soumissionnaire potentiel.

9.4. Droit de sélection/rejet

ROSE se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées à soumettre des offres concurrentielles et de mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. ROSE se réserve également le droit de rejeter toutes ou une partie des soumissions reçues sans devoir donner des explications.

9.5. Droits réservés

Toutes les soumissions et les offres deviennent la propriété d’Oxfam et Oxfam se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :

* Disqualifier toute offre à cause du non-respect de la part du soumissionnaire des instructions à suivre
* Ne pas tenir compte de certains écarts de la part des soumissionnaires par rapport aux exigences régissant le présent appel à soumissionner lesquels, de l'avis d'Oxfam, constituent des écarts insignifiants ne nécessitant pas un rejet ou une disqualification ; ou lorsqu'une telle renonciation favorise une concurrence accrue
* Prolonger le délai de soumission des offres après notification à tous les candidats
* Mettre fin ou modifier le processus à tout moment et émettre de nouveau l’appel à soumissionner à la partie qu'Oxfam juge appropriée
* Attribuer, sans discussions, le contrat sur la base de l’évaluation initiale des soumissions
* N’attribuer qu’une partie des activités de cet appel à soumissionner ou plusieurs contrats couvrant les activités de cet appel

1. CODE DE DEONTOLOGIE

ROSE s'engage à faire preuve d'intégrité dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement et à garantir le respect des normes éthiques les plus élevées. Le respect de toutes les lois et réglementations et la garantie de la concurrence loyale sont fondamentaux pour cet engagement. Nous promouvons activement ces principes et normes, et nous attendons de tous les fournisseurs de ROSE qu'ils fassent preuve d'engagement à l’égard de tels principes et normes.

Tous les consultants / soumissionnaires sont tenus d'accepter et d’observer le [Code de déontologie des fournisseurs d'Oxfam](https://oxfam.box.com/s/sr8j71t6ca1bu3p371cwot26qob15f1p), alors que les individus (y compris les consultants) doivent signer [le Code de déontologie des individus qui ne sont pas employés par Oxfam](https://oxfam.box.com/s/03bmcha7n01pqj9i62uw1t2a7pygbq41)[[1]](#footnote-1) . Ces codes de déontologie définissent les normes et principes spécifiques en matière des droits de l'homme et du travail, de l'impact environnemental et de la lutte contre la corruption que les fournisseurs doivent respecter.

1. [↑](#footnote-ref-1)